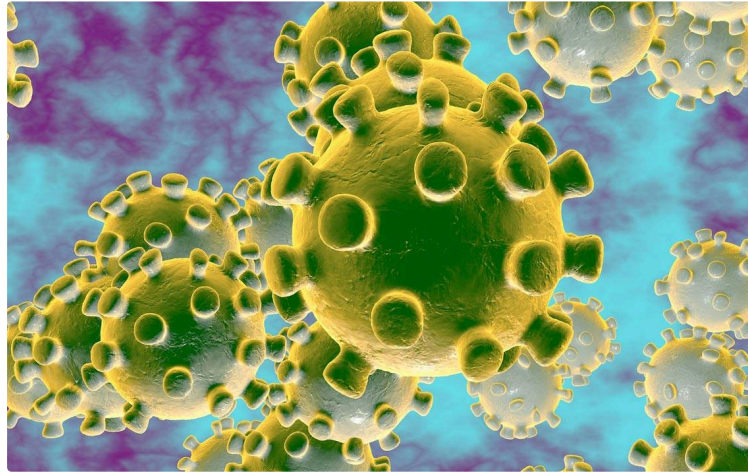


Coronavirus : l'ARS fait le point ce jeudi 9 avril, à 18 h 30



Coronavirus : l'ARS fait le point ce jeudi 9 avril, à 18 h 30

Ce bulletin récapitulatif n°32 de l'Agence régionale de santé recense, ce jeudi, à 18 h 30, un total de 4 134 tests positifs de coronavirus en Occitanie, 997 hospitalisations en cours (dont 323 en réanimation) et 203 décès en établissements de santé. À ce jour, 1 094 patients ont pu regagner leur domicile après leur passage en établissement hospitalier.

Pour le Gers, par rapport à mercredi, à noter une hospitalisation de moins, deux retours supplémentaires à domicile et un nombre de défunts inchangés.

4134
TESTS POSITIFS
EN OCCITANIE

- 997 hospitalisations en cours, dont 323 en réanimation
- 1 094 retours à domicile
- 203 décès à l'hôpital

Surveillance sanitaire
Santé publique France publiera demain le Point Épidémiologique régional spécial COVID-19 rassemblant les données de la surveillance sanitaire sur ce nouveau Coronavirus.

SUIVI DE L'ACTIVITE HOSPITALIERE PAR DEPARTEMENTS	HOSPITALISATIONS EN COURS	DONT REANIMATION	TOTAL RETOURS A DOMICILE	TOTAL DECES (en établissements de santé)
Ariège (09)	18	4	11	1
Aude (11)	69	15	84	36
Aveyron (12)	52	9	50	15
Gard (30)	109	41	72	21
Haute-Garonne (31)	248	103	213	23
Gers (32)	28	5	16	8
Hérault (34)	227	66	337	62
Lot (46)	20	9	43	1
Lozère (48)	6	1	11	-
Hautes-Pyrénées (65)	64	7	37	7
Pyrénées-Orientales (66)	85	30	168	19
Tarn (81)	51	22	43	7
Tarn-et-Garonne (82)	20	11	9	3
OCCITANIE	997	323	1094	203

LES INFORMATIONS UTILES

0 800 130 000 (appel gratuit)

gouvernement.fr/info-coronavirus

En bref : les infos du jour

- **Maintien des consultations médicales pour les maladies graves** : les patients atteints d'une pathologie chronique nécessitant un suivi régulier (diabète, insuffisance cardiaque, cancer, suivi psychiatrique...) et ceux ayant besoin d'un suivi spécifique ou non programmé lié à une autre situation médicale (suivi d'enfant et vaccination, suivi de grossesse, accident domestique ou traumatismes), doivent prendre ou maintenir leurs rendez-vous. Pour ce faire, il convient de prendre contact avec son médecin traitant et de préciser que la demande ne concerne pas l'infection Coronavirus. En l'absence de votre médecin traitant ou en cas de signes de gravité, composez le 15.

24/24

Cliquez ici pour consulter :

- Les derniers communiqués de presse de l'ARS Occitanie
- Le dernier point de situation national du Ministère de la santé (vidéo)

Consultez les sites officiels mis à jour en temps réel :

Questions-réponses, mesures mises en œuvre par le gouvernement, recommandations pour les professionnels de santé et les voyageurs...
www.gouvernement.fr/info-coronavirus
www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus

Suivi épidémiologique : www.santepubliquefrance.fr

En direct sur Twitter :
[@gouvernementFR](https://twitter.com/gouvernementFR) [@MinSoliSante](https://twitter.com/MinSoliSante)
[@AlerteSanitaire](https://twitter.com/AlerteSanitaire) [@ARS_OC](https://twitter.com/ARS_OC)

PRATIQUE

Hôpitaux et EHPAD
 Pour protéger nos aînés et les personnes hospitalisées, les visites sont suspendues dans tous les EHPAD et strictement limitées en établissements hospitaliers.

Éducation nationale
 Consultez les recommandations du Ministère de l'Éducation nationale et de vos Rectorats à Montpellier et à Toulouse.

Arrêts de travail
 Coronavirus : les déclarations d'arrêt de travail sont simplifiées pour les salariés parents, les personnes en ALD et les femmes enceintes. Voir les modalités sur www.ameli.fr